



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la protection de la population et des affaires militaires SPPAM
Amt für Bevölkerungsschutz und Militär ABSM

Protection civile
Zivilschutz
Rte des Arsenaux 16, 1705 Fribourg

T +41 26 305 38 80, F +41 26 305 30 04
www.fr.ch/sppam

Fribourg, le 13.06.2012

Plan directeur PCi 2013 / Avant-projet de la loi modifiant la loi sur la protection civile et avant-projet d'ordonnance modifiant le règlement sur la protection civile

Liste des organes consultés

- > Les Directions du Conseil d'Etat et par elles, les services et institutions concernés, notamment :
 - > Le Service des biens culturels
 - > La Police cantonale
 - > L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments
 - > Le Service des constructions et de l'aménagement
 - > Le Service de l'environnement
 - > Le Service des bâtiments
 - > Le Service cantonal des contributions
 - > Le Tribunal cantonal
- > La Chancellerie d'Etat (pour information)
- > Le Service de législation
- > Le Service des communes
- > Le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille
- > L'autorité cantonale de la transparence et de la protection des données
- > La Conférence des Préfets
- > Le comité de l'Association des communes fribourgeoises
- > La Conférence des syndics des chefs-lieux et des grandes communes
- > L'Union fribourgeoise de protection civile
- > L'Office fédéral de la protection de la population
- > La Fédération fribourgeoise des sapeurs-pompiers
- > Les partis politiques
 - > Parti démocrate-chrétien
 - > Parti libéral-radical
 - > Parti socialiste
 - > Union démocratique du centre
 - > Parti chrétien-social
 - > Les Verts fribourgeois
 - > Parti évangélique du canton de Fribourg
 - > Parti vert'libéral du canton de Fribourg
 - > Parti Bourgeois-Démocratique